

NOS DROITS

Intermittents du spectacle

MAÎTRE DE STAGE

Martine Ritz

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les connaissances sociales du/de la salarié.e. font normalement partie intégrante de la notion de « métier ». Absentes la plupart du temps des formations initiales, les connaissances des droits et des contours du statut de salarié.e. sont pourtant indispensables à un exercice « conscient » des professions du spectacle. L'objectif de la formation est donc de permettre aux salarié.e.s d'acquérir ces connaissances de base, leur permettant d'exercer leur métier en toute capacité sociale, comme des « majeurs sociaux ».

PUBLIC

Techniciens du Cinéma & Audiovisuel & spectacle vivant
Tous départements confondus

DURÉE

32 heures – 4 jours

PRÉ-REQUIS

Aucun

PRIX

2 560 € HT / 3 072 € TTC

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Les journées de formations alternent de la théorie, échanges et mise en situation.

JOUR 1**9h30 Environnement social**

Le contexte juridique. De quels textes conventionnels dépend mon métier ? Quels sont mes droits ? Comment je me protège ? Comment je me défends ?

Le contrat de travail. Quelles sont les mentions obligatoires. Pourquoi et quand le signer ? Qu'est-ce qu'une promesse d'embauche ? Quand commence telle ?

14h30 Salaires et Entrepreneuriat

Le bulletin de salaire. Est-ce que je comprends tout ? A quoi correspond chaque ligne ? Le salariat, l'auto-entrepreneuriat, le travail illégal, le travail dissimulé.... Sous quel « statut » j'exerce ? Quelles sont les différences ? Qu'est-ce que la présomption de salariat ?

JOUR 2**9h30 Les droits sociaux**

- Les droits sociaux. La sécurité sociale qu'est-ce que c'est ? Quels sont mes droits à l'assurance chômage ? Être intermittent.e. est-ce un statut ? Aurai-je une retraite ? Les droits sociaux, des acquis ou bien des acquis ?
- L'égalité femme/homme. Dans les textes ? Dans les faits ? Où en est-on ? Vss...
- Les droits d'auteur. Quand suis-je auteur ? Quels sont mes droits ? Comment les défendre ?

JOUR 3**9h30 Négociations/concertations**

- Les sujets sociaux. Salaires, organisations, protection sociale....
- Le cadrage par la loi. Que dit-elle ? Qui décide et où ?
- Les négociations de gré à gré. Entre le salarié et l'employeur. Quels avantages, quelles limites ?
- Les négociations collectives. Qui siège ? Quelle représentativité ?

14h00 Les conflits dans la relation salarié.e.s / employeurs

- L'assistance dans l'entreprise. Les représentant.e.s délégué.e. du personnel (DP), délégué.e. syndical.e (DS), etc... Comment ça marche ?
 - L'assistance extérieure. La médecine du travail, à quoi sert -elle ? L'inspection du travail, quand intervient-elle ? Les organisations syndicales, Qui défendent-elles ?
 - Les négociations amiables/ les négociations conflictuelles. Quelles différences ?
- L'histoire des droits**
- Les grandes étapes des conquêtes de droits sociaux.
- En général et dans le secteur du spectacle
- La démocratie sociale. Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que le dialogue social ?
- Comment comprendre l'histoire sociale contemporaine depuis la seconde guerre mondiale ?
- De nouveaux droits. Qu'est-ce qui reste à faire ?

JOUR 4**9h30 L'Annexe 8 et 10**

- La nature de nos droits
 - Ouverture de nos droits.
- Comprendre les calculs qui ouvrent des droits à l'assurance chômage.
- Les Carences. A quel moment commencent-elles ?
- Recours aux droits ? quels sont-ils ?
 - Sécurité Sociale
 - Santé / Comment se soigner ? Prévention des risques / Les accidents du travail
 - Maternité
 - Retraite / Comment la calculer ? Modification de la nouvelle réforme

18h30 Clôture de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modèle de convention

Fiche de paie géante

Tableau d'heures

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES ACQUIS

Simulation en situation professionnelle

Evaluation pratique

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation